

DÉVELOPPEMENT CULTUREL
**LA MRC DE CHARLEVOIX-EST LANCE
SON APPEL DE PROJETS EN CULTURE ET PATRIMOINE**

Clermont, le 23 janvier 2024 – Chaque année, la MRC de Charlevoix-Est prévoit un plan d'action culturel et l'appel de projets constitue une part importante de l'enveloppe budgétaire de l'Entente de développement culturel intervenue entre le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et la MRC.

Cette dernière permet d'encourager et de soutenir les initiatives culturelles de la région et de poursuivre les objectifs de sa politique culturelle dont les objectifs sont les suivants :

- Contribuer à la vitalité culturelle de la collectivité en soutenant la réalisation de projets culturels diversifiés;
- Favoriser l'accessibilité et la participation de la population à la vie et au développement culturel;
- Accroître la concertation régionale en matière de développement culturel;
- Mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel de Charlevoix.

L'aide financière est attribuée par le conseil de la MRC sur recommandation d'un comité d'analyse formé de représentants des deux organismes partenaires et dont le soutien financier peut être complémentaire à d'autres sources de financement. Les organismes peuvent déposer leur projet d'ici le dimanche 3 mars 2024 en remplissant le formulaire prévu à cet effet au <https://bit.ly/48XVJnO> .

Ce levier financier s'inscrit dans l'entente à conclure avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) en 2024.

- 30 -

Source :

Caroline Dion
Directrice générale adjointe
Directrice de la sécurité publique et des communications
caroline.dion@mrccharlevoixest.ca
418 439-3947, poste 5003